



COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-douzième session

Rome, 26-28 septembre 2018

RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ (Hangzhou [République populaire de Chine], 17-20 mai 2018)

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. La vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé (ci-après, le Groupe) s'est tenue du 17 au 20 mai 2018 à Hangzhou (République populaire de Chine), en concomitance avec deux importantes manifestations intéressant le secteur du thé en Chine, à savoir le deuxième salon international du thé (Tea Expo) et le forum international pour le secteur du thé. Ont participé à la session plus de 100 délégués des pays membres suivants: Allemagne, Argentine, Australie, Canada, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Kenya, Malaisie, Malawi, Népal, Royaume-Uni, Sri Lanka, Turquie, Viet Nam et Zambie. Des observateurs de divers organismes (Comité international du thé, La nouvelle presse du thé, Tea and Herbal Infusions Europe, Institut de recherche de l'agriculture biologique [FiBL] et Tea Association of the United States) étaient également présents. La liste des participants a été distribuée sous la cote CCP:TE 18/Inf.3.

A. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. M. Jean Luc Mastaki, du Secrétariat du Groupe intergouvernemental sur le thé, a souhaité la bienvenue aux délégués à la vingt-troisième session du Groupe. La séance inaugurale a été ouverte par M. Dongyu Qu, Vice-Ministre de l'agriculture et des affaires rurales de la République populaire de Chine. M. Hong Wang, Vice-Maire de la municipalité de Hangzhou, a également prononcé une déclaration de bienvenue, puis M. Zhongjun Zhang, assistant du Représentant de la FAO en Chine, a ouvert officiellement la vingt-troisième session au nom de la FAO.

3. Les participants ont élu M. Jianyun Ruan (Chine) président, M. Ramaz O. Chanturiya (Fédération de Russie) premier Vice-Président et M. Prabhat Bezboruah (Inde), deuxième Vice-Président.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER PROVISOIRES

4. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (CCP:TE 18/1) et le calendrier provisoire (CCP:TE 18/Inf.2) de la session, en demandant que l'examen du point C de la section III soit reporté au jour suivant, dans le cadre des débats relatifs au groupe de travail sur les petits producteurs.

II. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ

A. SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

5. Le Groupe, en s'appuyant sur le document de séance portant la cote CCP:TE 18/CRS1, a fait le point sur la situation actuelle du marché du thé et les perspectives à moyen terme, à l'horizon 2027.

6. Le Groupe a noté que, en 2016, la production mondiale de thé avait augmenté de 5,3 pour cent, et s'était ainsi établie à 5,73 millions de tonnes, et que la consommation avait progressé de 4,5 pour cent, pour atteindre 5,53 millions de tonnes.

7. S'agissant des exportations, le Groupe a constaté qu'en 2016 leur volume avait augmenté de 2,2 pour cent, atteignant 1,75 million de tonnes et une valeur totale de 5,46 milliards d'USD, soit une diminution de 2,8 pour cent par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les recettes d'exportation ont contribué de manière significative au financement des importations alimentaires des pays exportateurs de thé, tels que le Kenya et Sri Lanka.

B. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DANS CERTAINS PAYS

8. Le Groupe a salué les exposés présentés par la Chine, l'Inde, l'Indonésie, Sri Lanka et le Viet Nam, qui avaient fourni des renseignements détaillés concernant l'évolution du marché (production, consommation, échanges commerciaux et prix) dans leurs pays.

9. Plusieurs délégués ont ainsi eu l'occasion d'actualiser les informations relatives à leurs pays afin de corriger les éventuelles discordances et pour contribuer à la transparence du marché et éclairer les débats sur les stratégies visant à favoriser le développement durable du secteur mondial du thé.

10. Le Groupe a insisté sur la nécessité de continuer à promouvoir la consommation de thé et il a invité le secteur à faire preuve de prudence dans la mesure où le renforcement de la production aurait des effets négatifs sur les cours mondiaux.

III. FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR L'OFFRE ET LA DEMANDE

A. INCIDENCES SUR LE MARCHÉ MONDIAL DU THÉ DES FACTEURS AGISSANT SUR LA DEMANDE

11. Le Groupe, en s'appuyant sur le document portant la cote CCP:TE 18/2, a fait le point sur l'évolution récente du marché du thé, insistant tout particulièrement sur les nouvelles tendances de la consommation de thé et les débouchés encore inexploités.

12. Le Groupe a souligné qu'une promotion générique était importante pour renforcer la demande et il a examiné les principaux problèmes liés au contenu de ces programmes, à leur efficacité et à leurs coûts et avantages.

13. Le Groupe est convenu de fournir au Secrétariat toutes les informations nécessaires afin que celui-ci puisse mener une analyse plus approfondie des facteurs qui jouent sur l'offre et sur la demande.

14. Il a été observé que, dans le document de travail, les informations relatives au volume de thé vendu sur les marchés aux enchères (70 pour cent) devaient être limitées au thé noir.

B. INCIDENCES SUR LE MARCHÉ MONDIAL DU THÉ DES FACTEURS AGISSANT SUR L'OFFRE

15. Le Groupe, en s'appuyant sur le document portant la cote CCP:TE 18/3, s'est penché sur les stratégies envisageables pour le développement de marchés de contrats à terme et de contrats d'échanges pour le thé, ainsi que sur les défis qui se posaient dans ce domaine. Les membres ont noté que, pour le sous-secteur du thé, l'instabilité des prix constituait l'un des principaux défis à relever.

16. Le Groupe s'est penché sur les mesures à prendre pour une mise en œuvre efficace des marchés à terme et des contrats d'échanges, à savoir notamment:

- Élaboration de contrats à terme et définition des mécanismes de règlement, c'est-à-dire d'un mécanisme de livraison physique ou d'un règlement financier fondé sur un prix de référence (un indice).
- Renforcement de la liquidité des contrats, qui est un facteur crucial du succès des marchés à terme.
- Appui aux producteurs afin qu'ils puissent aussi tirer profit des contrats à terme.
- Définition d'approches pour la gestion des risques de spéculation sur le marché.
- Possibilité d'opter pour des échanges de thé de type *swap* au lieu de contrats à terme, afin de protéger les entreprises compte tenu de l'instabilité des prix dans un contexte de faible normalisation des produits.

17. Le Groupe a salué les efforts déployés par le Secrétariat concernant la question des marchés de contrats à terme et des contrats d'échanges de type *swap* pour le thé et il est convenu de réactiver le groupe de travail sur les marchés de contrats à terme et les contrats d'échanges de type *swap*. Il a été proposé que le groupe de travail compte parmi ses membres les pays suivants: Chine, États-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Kenya et Sri Lanka. Par ailleurs, l'Inde s'est portée volontaire pour en assurer la présidence.

18. Les membres proposés et le président ont été chargés de définir le mandat du groupe de travail, en collaboration avec le Secrétariat, et de le proposer aux membres du Groupe intergouvernemental, pour adoption, lors de la prochaine réunion intersessions.

C. FACTEURS ALIMENTANT LA CROISSANCE DU SOUS-SECTEUR DES PETITS PRODUCTEURS DE THÉ

19. Le Groupe est convenu que ce point de l'ordre du jour serait examiné dans le cadre des débats relatifs au groupe de travail sur les petits producteurs (voir la section IV, point F).

D. TABLE RONDE SUR LA PRODUCTION DURABLE ET LES SYSTÈMES DE CERTIFICATION DANS LE SECTEUR DU THÉ

20. Le Groupe, en s'appuyant sur le document CCP:TE 18/4, s'est penché sur la question des incidences de la certification relative à la production durable sur le revenu des exploitations, l'accès aux marchés et le développement rural. Le Kenya et Sri Lanka ont présenté des exposés illustrant leur expérience en matière de systèmes de certification, notamment les avantages et les défis associés à ces dispositifs. Au nombre de ces difficultés figuraient la multiplicité des systèmes de certification et leur chevauchement, des coûts d'application et de transaction élevés pour les producteurs, une ouverture

insuffisante du processus d'élaboration de normes et une faible transmission des prix; en revanche les avantages recensés tenaient principalement à une sensibilisation accrue à la question de la durabilité, à de meilleures conditions de travail, à des rendements plus élevés et à un meilleur accès aux marchés. S'agissant de la multiplication des systèmes de certification, il a été indiqué que les pays producteurs de thé pourraient tirer parti d'une approche commune, qu'ils auraient eux-mêmes définie, en matière de certification, avec une attention particulière aux petits producteurs.

21. Le Groupe s'est penché sur les facteurs qui pourraient contribuer à réduire les effets positifs de la certification et des recommandations visant à améliorer la durabilité de la production dans le secteur du thé ont été formulées.

22. Le Groupe a reconnu que les systèmes de certification devaient être associés à d'autres interventions visant à mettre en place des normes acceptables sur les plans environnemental et social et qu'une transparence accrue du marché du thé permettrait d'améliorer l'efficacité de ces mesures et leur incidence positive sur les questions liées à la durabilité.

IV. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

A. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS (LMR)

23. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur un exposé présenté par les présidents du groupe de travail sur les LMR. Il a adopté le rapport du groupe de travail et a décidé de poursuivre les activités définies dans le programme de travail, à savoir:

- recueillir des données sur la résistance des organismes nuisibles à l'aide du modèle mis au point par le Japon, qui coordonnera cette activité;
- recenser les substances pour lesquelles des essais sur le terrain ont été menés en nombre suffisant dans les pays producteurs et constituer des dossiers communs à présenter à la réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPPR);
- examiner la liste des substances à évaluer en priorité, indiquer aux présidents celles qui ne concernent plus leurs pays et proposer de nouvelles substances pertinentes en vue de leur inscription sur la liste des priorités;
- renforcer la recherche sur les sources environnementales de contamination (l'anthraquinone, par exemple) et établir le lien avec la présence de ces contaminants dans le thé; et
- fournir un meilleur soutien aux services de vulgarisation face aux problèmes des contaminants et à la question des LMR.

B. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE ET LA QUALITÉ DU THÉ

24. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur un exposé présenté par le président du groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé. Il a approuvé le rapport, qui contient les principales résolutions suivantes:

- Mettre en place un code de conduite autorégulateur visant à assurer la conformité à la norme de qualité minimale ISO 3720. La Turquie a répondu favorablement à l'invitation de collaborer à cette initiative et de mettre en commun les informations sur les normes.
- Élaborer un programme de travail visant à guider la poursuite des travaux de recherche sur la conformité à la norme ISO 3720 et le lien avec les effets salutaires de la consommation de thé.
- Encourager la consommation de thé conforme à la norme ISO 3720 et renforcer les activités de promotion, d'information et d'éducation concernant le thé.
- Mettre en place une norme de qualité minimale et un code de conduite autorégulateur visant à assurer la conformité à la norme ISO 11287, compte tenu de la forte croissance de la production et de la demande de thé vert dans le monde.

- Proposer l'organisation d'un atelier rassemblant les pays membres qui se conforment à la norme ISO 3720 et ceux qui ne le font pas.

C. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE THÉ BIOLOGIQUE

25. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour suite à un exposé présenté par le président du groupe de travail sur le thé biologique. Prenant note des réalisations du groupe de travail, le Groupe a approuvé le rapport ainsi que les principales recommandations suivantes:

- Inclure le Népal et la Turquie en tant que pays producteurs parmi les membres du groupe de travail.
- Inviter les représentants des principaux pays consommateurs de thé biologique (Allemagne et Australie, par exemple) ainsi que d'autres parties prenantes, telles que les organismes de certification et la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), à se joindre au groupe de travail.
- Étendre à d'autres pays producteurs le projet de semences pour une production de thé neutre au regard du carbone que la FAO met en œuvre en Chine et renforcer la composante thé biologique du projet.
- Sensibiliser les pays producteurs et les pays consommateurs à l'importance d'une production de thé biologique et neutre au regard du carbone et faire participer les gouvernements à l'élaboration de plans de communication visant à sensibiliser le grand public à la production biologique et à fournir des incitations qui permettent de faire face aux pertes potentielles de récolte et aux coûts liés à la certification.

D. GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

26. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur les trois exposés présentés. Le groupe de travail sur le changement climatique a décidé de poursuivre le programme d'activités établi lors de la réunion intersessions tenue à Colombo (Sri Lanka), les 12 et 13 août 2017.

27. Par ailleurs, le groupe de travail a proposé de diffuser les meilleures pratiques ayant fait leurs preuves en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets et de mettre en œuvre celles qui pouvaient être reproduites dans d'autres contextes.

E. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ANALYSE ET LA PROMOTION DES MARCHÉS MONDIAUX DU THÉ

28. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour, en s'appuyant sur un exposé présenté par le Secrétariat, et il a approuvé le plan d'action suivant:

- Effectuer des études de marché et analyser les habitudes de consommation des jeunes afin de comprendre comment favoriser la croissance de ce segment du marché du thé.
- Mener des activités de promotion commerciale et organiser des manifestations de portée internationale afin de promouvoir l'image du thé comme style de vie.
- Instaurer une journée internationale du thé et favoriser une meilleure connaissance de ce produit.
- Lancer des campagnes publicitaires communes et transfrontières afin de promouvoir la consommation de thé dans les pays, au moyen d'images et de symboles et en faisant appel à des personnalités influentes, dans le but d'inciter davantage de personnes à consommer du thé.
- Promouvoir la consommation de thé en misant sur la culture, l'éducation, l'histoire et les légendes relatives à ce produit.

F. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PETITS PRODUCTEURS

29. En s'appuyant sur un exposé présenté par le président du groupe de travail sur les petits producteurs, ainsi que sur le document portant la cote CCP:TE 18/4, le Groupe a fait valoir la contribution importante des petits producteurs dans le secteur du thé, en soulignant notamment les nouveaux défis qui se posaient dans ce segment spécifique du marché, ainsi que les éléments d'interventions visant à promouvoir l'intégration durable des petits producteurs dans la filière mondiale du thé.

30. Le Groupe a pris note de la création de la Confédération internationale des petits producteurs de thé (CITS), qui sera enregistrée en tant qu'organisation non gouvernementale internationale.

G. ÉQUIPE SPÉCIALE SUR LES PROJECTIONS ET LES STATISTIQUES

31. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur deux exposés présentés par le Secrétariat, portant sur les activités menées par le Groupe en matière de collecte de données et de projections, respectivement. Il a pris connaissance du contexte et des réalisations. Le Secrétariat a invité tous les membres (pays producteurs et pays consommateurs) à désigner des points focaux pour assurer la liaison avec l'Équipe spéciale.

32. Les membres ont également été invités à communiquer régulièrement des informations actualisées et à faire part de leurs observations sur les statistiques relatives aux pays, afin d'aider le Secrétariat dans ses travaux d'analyse de la situation actuelle du marché et des perspectives à moyen terme.

33. Le Groupe a adopté le rapport de l'Équipe spéciale et a approuvé son prochain programme de travail, qui prévoyait l'organisation d'un atelier pour les points focaux chargés des statistiques, qui aurait lieu lors de la prochaine réunion intersessions et/ou de la prochaine session intergouvernementale. Les membres ont été invités par ailleurs à faire part de leur intérêt à participer aux analyses qui seront réalisées en vue des prochaines réunions.

H. INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA MISE EN PLACE DU SITE WEB CONSACRÉ AU THÉ

34. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur un exposé présenté par le coordonnateur chargé de la communication.

35. Le Groupe a donné son accord de principe pour que le forum pour le thé soit accessible par l'intermédiaire de la plateforme du réseau de la sécurité alimentaire de la FAO, en insistant par ailleurs sur la nécessité de réserver un espace privé afin de protéger l'échange d'informations sensibles entre les membres.

I. PROCHAIN PLAN D'ACTION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

36. Le Groupe a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur un exposé présenté par le Secrétariat et a appelé les pays à participer davantage aux travaux du Groupe, à s'y impliquer et à en améliorer la visibilité. Les membres ont recommandé que davantage de pays producteurs, de pays consommateurs et d'observateurs participent aux travaux du Groupe, en accueillent les réunions et en fassent mieux connaître les activités.

V. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS

37. L'observateur du Comité international du thé a fait un rappel historique du mandat et des objectifs du Comité, y compris l'évolution des sources de financement, insistant en particulier sur certains des défis auxquels cet organisme était confronté.

38. L'observateur de l'association Tea and Herbal Infusions Europe a donné un aperçu des objectifs et de la finalité de celle-ci et en a illustré les activités actuelles et prévues d'importance mondiale.

VI. AUTRES QUESTIONS

A. QUESTIONS DIVERSES

39. Le Groupe a souscrit à la proposition visant à ce que le groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé étudie les incidences du marché croissant des infusions sur celui du thé et il a indiqué que le groupe de travail sur l'analyse et la promotion des marchés mondiaux du thé devait convenir d'une date à laquelle célébrer la journée internationale du thé qu'il était proposé de proclamer et étudier la possibilité d'instaurer une année internationale du thé.

40. Le Groupe, à l'unanimité, a adressé ses remerciements à M^{me} Louise Roberge (Canada) et à M. Alfred Busolo Tabu (Kenya) pour l'engagement et le dévouement dont ils avaient fait preuve dans le cadre des travaux relatifs au marché mondial du thé et leur a souhaité une heureuse retraite.

41. Le Groupe a fait sienne la proposition du deuxième vice-président du Groupe afin que les divers groupes de travail présentent des exposés mieux ciblés et axés sur les résultats. Le processus de prise de décision en bénéficierait et la formulation de messages clairs et concis à l'intention du Groupe en serait facilitée.

42. Le Kenya a invité les membres à la deuxième édition de la manifestation *African Tea Science Symposium and Exhibition*, qui se tiendra au Kenya les 22 et 23 novembre 2018.

B. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

43. L'Inde a proposé d'accueillir la prochaine session du Groupe intergouvernemental sur le thé, en 2020. La date et le lieu de la vingt-quatrième session seront déterminés par le Directeur général de la FAO, après consultation du président du Groupe.

44. Par ailleurs, la Fédération de Russie s'est dite prête à accueillir la prochaine réunion intersessions du Groupe, en 2019.

45. Le représentant du Viet Nam a lui aussi fait part de l'intention de son pays d'accueillir l'une des deux réunions et s'est engagé à consulter prochainement son gouvernement pour confirmation.

C. ADOPTION DU RAPPORT

46. Le rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé a été adopté.